

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

N° 4973/34

OBJET :

10

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles,

19 X^e 1905

A Mme Mme Lame

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'Etat, des ~~estampes belges~~
qui sont l'objet de la vente
dette du 8
Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.
Veuillez agréer, M^{me} ~~adame~~, l'~~assurance~~
de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Et la Direction des Musées
Royaux de Belgique et du Musée

Buxelles 8.12.09.

Messieurs

ENTREE ET EXPOSITION

b 9 Xbre 1905

H 4970/84.

que j'ai l'honneur
de vous donner à votre
examen une esquisse
de Guy Delacroix
laquelle faisait partie
de la collection de feu
mon mari Mr Adolphe
Lerme, directeur du
Musée d'art et d'industrie
de Lyon. en même temps
une gouache de roses
(inconnue)

Pour
L'espouse de Delariv
je demande 4900 francs
pour la gouache d'rose
900.

Veuillez agréer,
Mme, l'expression
de ma considération
distinglée

Mme V. et Léonie
18 rue Léonard de Vinci

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 4993/84

10

OBJET :

Bruxelles,

5 X 1905

1905

A Mme Mme Lemaire

Bruxelles

ANNEXE

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, du bronze florentin qui fait l'objet de notre lettre du 24 juillet. Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur/Madame à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. Veuillez agréer, Monsieur/Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

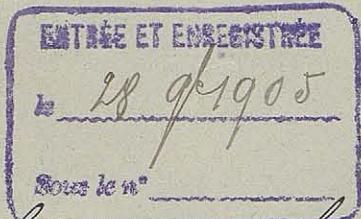
Le Secrétaire,

Bruxelles 24

A la Direction des Musées Royaux.
Place du Musée.

4

Messieurs,



Y 'ai eu l'honneur d'y a
quelque temps de soumettre à votre examen
un bronze florentin, de Jean Bologne
du XVe siècle. Je vous prie de vouloir bien
l'examiner à nouveau.
Je crois me rappeler que vous m'aviez demandé
d'en diminuer sensiblement le prix. Je suis
toute disposée à faire une diminution de
mille frs. Espérant que mon offre sera
accueillie favorablement je vous prie,
Meurs de recevoir l'expression de ma
haute considération,

Mme Mme Cesar

18 rue Léonard de Vinci

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 4973784.

Objet:

Annexe

Expédié le

31/3/1913

A M^{me} M^{re} A. Elome
Gy. au Archimède

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du bronze qui fait l'objet de nos lettres des 13. et 27. Cst.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux Arts, rue du Musée, 9^e, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M^{me}. M^{re} Aujourd'hui, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Je soussigné déclare
que la commission directrice
des Musées Royaux m'a
remis le bronze florentin que
je lui avais confié.

Mme Mme A. Ferree

Bruxelles 3 Juillet 1903.

Bruxelles 2^e Mars
03

Messieurs,

En réponse à

Votre lettre du 25 Mars,
je puis vous dire que
le bronze florentin a
existe depuis toujours
dans la famille de
mon mari. Avant
d'entrer par héritage
dans sa collection, le
bronze se trouvait au
château des Barolles,
pris de Puy, et appartenait

alors à son cousin germain
M^r Ferdinand Willèmeoz
nomme qui le tenait des
du Billeul, ses ancêtres.

M^r F. Willèmeoz fut un
archéologue distingué, homme
de goût sûr, de grande érudition
très répandue dans le monde des
arts, le musée St Gene possède
une partie de sa collection de
tableaux qu'il lui donna avant
sa mort.

Tous deux, mon mari et
lui ont toujours considéré le
bronze comme étant un peu
de Bologne et je ne l'ai connu
que sous cette dénomination.
Cette conviction était partagée
par les connaisseurs qui

frequenttaient notre Maison
entre autres M^r Raymond
Cox, directeur actuel du Musée
Historique des Vins et M^r
Hector Branne marchand-
expert rue Laffitte à Paris
qui estimait le bronze Valeur
minimum 5.000 à 6.000 francs.

Ces quelques renseignements
qui n'ont été données dans
le temps par feu mon mari
sont tous ce que je puis
porter à votre connaissance

Veuillez agréer, Messieurs,
l'assurance de ma considération
distinguée

M^m W^m F. Denne

9/3 3

Madame.

H97³/84.

a L'arr. de N.Y.
lett. du 18 e' mes
pigments semi-solides
trouvé à l'examen
du L.C. V., non
avoir l'heureur de
vous faire le tableau
de la prochaine confé-
rence sur les arrangements que
vous avez à l'égard
de nos communications
à la suite - ~~dangerous~~
~~dangerous~~ - originalité de nos moyens

Nous estimons un ~~principe~~
principe toutefois
qu'il y aurait lieu,
en cas d'urgence
de proposer à une
juridiction, pour la
défense des Mousés,
de liminer l'expertise de
Domant - le prix
Domant; ~~saluant tout ce qu'il voulut~~ —
~~500 francs~~ — suffit à ce

à la commission des
Musées Bolognais
Messieurs,

Je vous soumets à
votre appréciation un
bronze florentin, fin du
XVI^e siècle, attribué à
Jean de Bolongne. Le prix
auquel je voudrais céderai
est de 3000 francs.

Ce bronze provient de
la collection de feu mon
mari, M^r Antonin Lemaire,
directeur du Musée Historique
des Fins à Lyon.

Agree, Messieurs.
L'assurance de ma considération
distinglée

M^r J. A. Lemaire
Bruxelles 18/3 03.

Madame Y^e Antonin Cerme.

67 rue Archimède